

ENERGIE : AIVES pose un recours contre le projet de méthaniseur à Ecques

L'association intervillages pour un environnement sain a déposé un recours gracieux contre le projet de méthaniseur à Ecques le 23 décembre 2022. L'association se dit « opposée à la méthanisation industrielle en général » et juge « le lieu d'implantation du projet inapproprié ». Le projet est porté par la SAS [AGRI MORINIE](#) qui regroupe sept exploitations extérieures à Ecques. Le méthaniseur produirait chaque année 3 millions de mètres cubes de biogaz et 32 250 de digestat brut.